



NOTA: En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Par ailleurs, les surfaces et les cotes indiquées (qu'elles soient dimensionnelles ou altimétriques) sont approximatives. Les soffites, faux plafonds, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation et en nombre. Les canalisations, radiateurs, retombées, regards ne sont pas figurés. Des modifications mineurs ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans. Les éléments de cuisine sont représentés seulement à titre indicatif.